



No de résolution
ou annotation
2 MAI
2022

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Barbe tenue le lundi 2 mai 2022, à 19h00 à l'hôtel de ville.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Marilou Carrier
Mme Miriamé Dubuc-Perras
M. François Gagnon
M. Denis Larocque
M. Daniel Pinsonneault

Mme Johanne Béliveau est absente.

Mme Chantal Girouard, directrice générale / greffière-trésorière, est présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2022-05-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par François Gagnon
Appuyé par Denis Larocque
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Miriamé Dubuc-Perras
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 2 MAI 2022 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H00**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acceptation de l'ordre du jour ®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 ®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2022 ®
- 3.3 Formation directrice générale ®
- 3.4 Résolution d'appui CPTAQ – lot ®
- 3.5 Coop Ste-Barbe - entente programme supplément au loyer ®
- 3.6 Résolution consultation du Projet de Règlement de zonage 2003-05-43 ®
- 3.7 Marquage dos d'âne et traverse piétons ®
- 3.8 Mandat offre de services réfection pavage rang du six ®
- 3.9 Démission greffière-trésorière adjointe ®

4. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du rapport du Directeur du service de l'urbanisme, environnement et travaux publics
- 4.2 Dépôt du rapport en traitement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-03

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

Proposé par Daniel Pinsonneault

Appuyé par François Gagnon

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

- **Luc Audet, 34^e Avenue** : Terrains tennis, Développement économique
- **Danielle Guimont, rue des Moissons** : Balayage de rues, accès rue des moissons, dos d'âne, lumières parc



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation

ADMINISTRATION

Comptes			
0120064-EOP Épargne avec opérations (C) Haut-Saint-Laurent	Options ▾		105 944,39 CAD
0120064-ET1 Compte avantage entreprise Haut-Saint-Laurent	Options ▾		500 093,15 CAD
0120064-ET2 Compte avantage entreprise Haut-Saint-Laurent	Options ▾		0,00 CAD
Total Comptes (CAD) :			606 037,54 CAD

2022-05-04

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Miriame Dubuc-Perras
Appuyé par Marilou Carrier
Que les comptes fournisseurs de la liste au 30 avril 2022 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soient approuvés et payés.

Liste des factures au 30 avril 2022	119 914.46 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires d'avril 2022 (conseil, employés, personnel loisirs, pompiers)	61 106.11 \$
Immobilisations au 30 avril 2022	0 \$ (ristourne TPS enlevée)
TOTAL =	181 020.57 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-05

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Daniel Pinsonneault
appuyé par Miriame Dubuc-Perras
Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2020-06 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2022. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Chantal Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
2022-05-06

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE

DÉPENSE 59-131-00-999

Proposé par François Gagnon

Appuyé par Denis Larocque

Que la directrice générale, greffière-trésorière soit autorisée à assister à la formation web dispensée par l'ADMQ concernant la planification stratégique le 17 mai prochain. Le coût de cette formation est de 225\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-07

RÉSOLUTION D'APPUI CPTAQ – SUBDIVISION AGRICOLE LOT 2 843 112

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la vente de son entreprise agricole, Ferme Jafra Inc. désire conserver une partie nord-ouest du lot 2 843 112 située en zone agricole, qui contient environ 1,61 hectare et une partie en zone blanche de 0.35 hectare ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur projette de vendre le plan de séchage en pièces et que le garage serait utilisé à des fins personnelles et la remise servirait d'entreposage;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Daniel Pinsonneault

Et appuyé par Marilou Carrier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe appui la demande d'autorisation de Ferme Jafra Inc. auprès de la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec (CPTAQ) afin de réaliser une subdivision sur le lot 2 843 112 pour les raisons énumérées précédemment.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-08

COOP STE-BARBE | ENTENTE PROGRAMME SUPPLÉMENT AU LOYER

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec, et la Municipalité désirent aider les ménages à faible revenu à obtenir des logements pour lesquels leur contribution sera proportionnelle à leur revenu;

ATTENDU QUE la Société et la Municipalité peuvent verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumée par le ménage occupant ce logement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

ATTENDU QUE la Municipalité, par une résolution 2021-12-36 datée du 13 décembre 2021, a autorisé L'Office municipal d'habitation de Haut-St-Laurent à gérer le Programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis et s'est engagée à défrayer dix pour cent (10 %) du coût du supplément au loyer.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Miriamé Dubuc-Perras

Et appuyé par Denis Larocque

Que la mairesse, Louise Lebrun et la directrice générale, Chantal Girouard soient autorisées à signer les documents relatifs à l'entente concernant la subvention pour le financement du projet d'habitation coopérative de solidarité du parc de Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-09

CONSULTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Proposé par Daniel Pinsonneault

Appuyé par François Gagnon

QUE conformément à la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le projet de règlement suivant est soumis à la population pour consultation :

- **Projet de règlement de zonage 2003-05-43**

QU'Un avis public sera publié sur le site web et par feuille volante avant la consultation.

QU'Une consultation aura lieu **le 16 mai 2022 à 18h00**. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement mentionné en rubrique. Au cours de cette séance, la mairesse répondra, s'il y a lieu, aux commentaires ou questions relativement à ce projet de règlement

QUE le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville, au 470, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe, durant les heures d'ouverture, du lundi au mercredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 12h00 ainsi que sur le site web de la municipalité www.ste-barbe.com

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2022-05-10

MARQUAGE DES DOS D'ÂNE ET TRAVERSES PIÉTONS 02-355-00-629

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Miriamé Dubuc-Perras

Que la firme Ligne dynamique 2005 Inc. soit retenue pour le marquage des dos d'âne et des traverses de piétons aux coûts de 3 580\$ plus les taxes applicables.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-05-11

**MANDAT OFFRE DE SERVICES RÉFECTION PAVAGE
RANG DU SIX
DÉPENSE 23-040-00-000**

Proposé par François Gagnon

Appuyé par Denis Larocque

Que l'offre de services fournie par Les Services EXP inc. soit approuvée aux coûts de 9 200\$ afin de préparer les plans, devis et documents d'appels d'offres pour la réfection du pavage d'un tronçon du Rang du Six ainsi que d'accompagner la Municipalité de Sainte-Barbe et offrir un support technique pendant les travaux.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2022-05-12

DÉMISSION GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Miriame Dubuc-Perras

Que la démission reçue le 15 avril 2022 de Mme Josée Viau au poste de greffière-trésorière adjointe soit acceptée.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2022-05-13

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE
L'URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX PUBLICS**

Que le rapport de directeur du service de l'urbanisme, environnement et travaux publics, pour le mois d'avril 2022, soit déposé tel que présenté.

2022-05-14

DÉPÔT DES RAPPORTS EN TRAITEMENT DES EAUX



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Que le rapport en traitement des eaux, pour le mois de mars 2022 soit déposé tel que présenté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-05-15

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Que le rapport du service d'incendie pour le mois d'avril 2022 soit déposé tel que présenté.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-05-16

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE BENOIT

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois de mars 2022 soit déposé tel que présenté.

2022-05-17

DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois d'avril 2022 soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2022-05-18

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance d'avril 2022 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **Luc Audet, 34^e Avenue** : Coop de Solidarité du Parc



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-05-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Daniel Pinsonneault
Appuyé par Denis Larocque
Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à
19h20.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
Greffière-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)